

Monsieur le Chef du Département

AMBASSADE DE SUISSE  
EN ESPAGNE

381.0.- RM/pw

RAPPORT POLITIQUE N° 2Espagne: retour en  
arrière.

MADRID. le 29 janvier 1969

ca						ala
Date						1.14
Via						bi
LPD						14. JAN. 1970
P.A. 21.31.						Madrid

Monsieur le Conseiller Fédéral,

On s'interroge sur les raisons qui ont amené le Gouvernement espagnol à imposer pour la première fois depuis plus de trente ans, l'état d'exception sur toute l'étendue du territoire national. Cette mesure en réintroduisant la censure et en suspendant les libertés civiques garanties par les articles 12, 14, 15, 16 et 18 des "Fueros de los españoles", rétablit, en théorie du moins, un contrôle sur la population aussi sévère que celui qui existait au lendemain de la guerre civile. En fait, à en juger par le comportement de la foule dans les rues de Madrid, cette dernière ne paraît guère émue par ce qui se passe. Il semble en effet, d'après mes informations, que la surveillance policière vise essentiellement les milieux universitaires ce qui laisse la grande masse, généralement apolitique, assez indifférente.

Cet état d'exception se traduit par les restrictions suivantes: la liberté d'expression et d'établissement est supprimée, la police peut à nouveau procéder à des visites domiciliaires sans mandat spécial,

Monsieur Willy S p ü h l e r ,  
Conseiller Fédéral,  
Chef du Département Politique Fédéral,  
B e r n e

les réunions et associations admises par la loi sont une fois encore interdites et l'article 18 prévoyant qu'aucun citoyen espagnol ne pourra être détenu plus de 72 heures sans être déféré à l'autorité judiciaire, devient également lettre morte.

L'état d'exception est prévu pour une période de trois mois mais qui peut savoir si ce délai ne sera pas prorogé?. Il est question pour le moment d'un millier d'arrestations, c'est là d'ailleurs un chiffre incontrôlable et probablement exagéré.

Deux hypothèses ont cours à Madrid, qui tentent d'expliquer l'attitude du pouvoir: Certains observateurs attribuent les mesures dont il s'agit à une menace réelle de subversion communiste dans l'ensemble du pays et d'autres pensent qu'elles sont liées à un prochain changement à la tête de l'Etat et destinées à empêcher les troubles qui risqueraient de se produire entre fractions rivales au cas où le général Franco se retirerait.

Il est en effet possible que le problème de la succession se concrétise dans un avenir prochain et que le passage de la régence actuelle à la monarchie future puisse mettre en péril les structures actuelles du régime. Il convient toutefois de remarquer à ce sujet que l'avènement d'un nouveau chef de l'Etat s'effectuerait dans de bien mauvaises conditions s'il avait lieu sous le couvert d'un état d'exception.

Certaines rumeurs reprises par la presse étrangère attribuent les mesures policières adoptées par le Gouvernement au fait que le Caudillo serait gravement malade à la suite d'une attaque. Cette explica-

tion ne me paraît pas non plus entièrement satisfaisante étant donné d'une part que le Chef de l'Etat recevait le 23 janvier, c'est à dire la veille du jour où fut proclamé l'état d'exception, deux nouveaux ambassadeurs et que d'autre part le Prince Juan Carlos qui séjournait à l'étranger, n'a pas encore regagné l'Espagne à la date où j'écris ces lignes. Hier encore d'ailleurs Franco donnait audience à deux généraux.

D'après les renseignements que j'ai pu obtenir, ce serait les dirigeants de l'armée qui auraient exercé une forte pression sur le Gouvernement pour faire adopter en conseil des ministres la décision en question et cela contre l'avis de plusieurs ministres à tendances libérales.

Les milieux militaires, qui se considèrent comme les garants de l'ordre public, auraient jugé que la révolte des étudiants avait atteint ces derniers temps, tant à Barcelone qu'à Madrid, des dimensions alarmantes, qu'elle risquait par conséquent d'entraîner des troubles plus graves dans tout le pays et qu'il s'imposait donc d'y mettre sans tarder un terme.

Faisant allusion aux événements qui se sont déroulés en France l'année dernière, le porte-parole du Gouvernement a d'ailleurs déclaré en annonçant la proclamation de l'état d'exception:

"Nous ne voulons pas que l'Espagne connaisse à son tour un mois de mai qui risquerait d'annihiler les résultats acquis après tant d'années d'effort". C'est-là l'aveu que l'opposition de certains milieux et d'une grande partie de la jeunesse intellectuelle constitue une menace réelle pour le régime; dès lors il n'est plus question comme ce fut le cas ces dernières

années d'en minimiser l'importance.

De fait la contestation a pris récemment une ampleur encore jamais atteinte. D'après ce que m'a rapporté un de nos compatriotes, chargé de cours à l'Université de Madrid et qui a tenté, mais en vain, ces derniers temps de poursuivre son enseignement, ce ne sont plus seulement les extrémistes de gauche qui créent de l'agitation et commettent des actes de sabotage, mais la presque totalité des étudiants. Leur colère s'est manifestée plus particulièrement la semaine dernière à la suite du prétendu suicide d'un de leurs camarades qui avait été arrêté par la police et dans plusieurs rues de Madrid ont eu lieu des incidents qui rappelaient ceux du Quartier Latin.

Alors que la violence sévit un peu partout dans des pays aux régimes politiques les plus divers, il n'est pas étonnant qu'elle éclate aussi en Espagne où la nouvelle génération se sent brimée dans ses aspirations qui, il faut bien le constater, restent assez confuses et en général plus destructives que constructives. Il n'est pas très surprenant non plus qu'un Gouvernement aussi sensibilisé que l'est celui de Madrid aux menaces de désordre ait réagi comme il vient de le faire.

Cette jeunesse tout à la fois idéaliste et passionnée, ne supporte plus le cadre rigide du franquisme, ce cadre qui ne se desserre passagèrement que pour mieux se refermer ensuite.

Lorsque je suis arrivé en Espagne, il y a deux ans, on était en droit de croire à l'avènement d'une ère de libéralisme; hélas! les espoirs conçus

- 5 -

alors sont aujourd'hui réduits à bien peu de chose. Même si l'état d'exception qui vient d'être imposé ne dure que trois mois, ce dont il est permis de douter, il aura causé un grand tort à mon pays de résidence. Tort interne à cause des rancœurs qui s'accumulent chez les jeunes et parce que ces derniers, les principales universités étant une fois de plus fermées, gaspillent un temps précieux au détriment de leurs études et de l'avenir de la nation; tort grave également sur le plan des relations extérieures car il est à craindre que les efforts déployés par la diplomatie espagnole pour reconquérir la sympathie des démocraties occidentales, ne se heurte après cette récente manifestation de totalitarisme à de nouvelles et sérieuses réserves en particulier de la part de certains pays de la CEE.

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller Fédéral, l'assurance de ma haute considération.

L'Ambassadeur de Suisse:

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Maurice", with a long horizontal flourish extending to the right.